
**Remarques formulées par
Gordon Thiessen
gouverneur de la Banque du Canada
à l'occasion de la parution de
L'évolution récente : une mise à jour de l'analyse
présentée dans le Rapport sur la politique monétaire**

le 16 février 2000

Ce matin, nous avons publié notre mise à jour de l'analyse présentée dans le *Rapport sur la politique monétaire* de novembre dernier. Le Conseil de direction de la Banque y expose ses plus récentes prévisions concernant l'évolution de l'économie et de l'inflation.

L'information reçue depuis novembre confirme que l'économie canadienne a affiché une bonne tenue l'an dernier; en effet, l'activité a augmenté de près de 4 % entre le quatrième trimestre de 1998 et celui de 1999. De plus, environ 430 000 emplois ont été créés durant la période de douze mois qui s'est terminée en décembre 1999, et le taux de chômage est descendu à 6,8 %, ce qui ne s'était pas vu depuis 23 ans.

Pour ce qui est de l'année en cours, nous prévoyons maintenant que la croissance de la demande de produits canadiens ici et à l'étranger sera plus vive que nous ne le pensions en novembre dernier. Cela est dû à la vigueur inattendue de l'économie mondiale (surtout de l'économie américaine) et des marchés internationaux des produits de base. Nous nous attendons aussi à ce que la croissance du produit intérieur brut réel en 2000 se situe près de la limite supérieure de la plage de 2 3/4 à 3 3/4 % projetée en novembre.

L'inflation mesurée par notre indice de référence a été un peu plus faible que prévu, mais nous pensons encore qu'elle va monter, au cours des prochains mois, pour s'établir au point médian de la fourchette de maîtrise de l'inflation de 1 à 3 % que vise la Banque. Quant au taux d'augmentation de l'indice global des prix à la consommation, il est probable que l'escalade récente des prix de l'énergie le poussera à près de 3 % durant cette période. Mais nous continuons de penser que le taux d'augmentation de l'indice global va redescendre dans le courant de l'année pour se rapprocher de celui de l'indice de référence, s'il y a une modération des prix de l'énergie, comme nous le prévoyons.

La politique monétaire doit toujours chercher à anticiper les changements. C'est pourquoi la Banque doit demeurer attentive à tout risque d'inflation dans l'avenir et se tenir prête à intervenir. En novembre dernier, nous avons insisté sur deux risques en particulier : le premier est la possibilité que la demande de produits canadiens se renforce sensiblement au pays comme à l'étranger; le second est le risque que les pressions inflationnistes s'intensifient aux États-Unis et que cela ait des répercussions sur le Canada.

Il ressort de l'évolution survenue depuis novembre que ces risques demeurent. Il faut donc que la Banque continue d'être vigilante et qu'elle soit prête à réagir au moment opportun afin de maintenir la tendance de l'inflation bien à l'intérieur de la fourchette cible. C'est dans cet esprit qu'elle a décidé, il y a deux semaines, de relever son taux d'escompte.

J'aimerais souligner encore une fois l'importance de garder la tendance future de l'inflation au Canada à un niveau bas et stable. C'est de cette façon que la politique monétaire peut aider l'économie canadienne à connaître une expansion durable.